

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Solution de peroxyde d'hydrogène et acide nitrique

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit : Solution de peroxyde d'hydrogène et d'acide nitrique

Producteur du mélange : Quad-Lab

Producteur des substances : Sigma-Aldrich

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Prélèvement des métaux dans l'air, par barbotage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : QUAD-LAB

Parc Léonard de Vinci

26 rue Léonard de Vinci

91090 LISSES

Téléphone : +33 (0)1 64 93 26 60

Fax : +33 (0)9 72 23 42 20

Adresse e-mail : contact@quad-lab.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence :

ORFILA (régulation des centres anti poison) - Tél : 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Liquides comburants (Catégorie 3), H272

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4), H302

Corrosion cutanée (Catégorie 1A)

Lésions oculaires graves (Catégorie 1), H318

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Favorise l'inflammation des matières combustibles. Provoque de graves brûlures.

2.2 Contenu d'étiquette

Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 [EU-GHS/CLP]

Pictogrammes



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	H272 Peut aggraver un incendie; comburant. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
Conseils de prudence	P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles. P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un équipement de protection du visage. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Informations Additionnelles sur les Dangers aucun(e) P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

2.3 Autres dangers
aucun(e)

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances**

Nom Chimique	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH	No.-CAS	% en poids	Classification (Dir. 67/548)	Classification (Règ. 1272/2008)
Peroxyde d'hydrogène	231-765-0	-	7722-84-1	7%	O, C, R 5 - R 8 - R20/22 - R35 35 - 50 %	Ox. Liq. 1; Acute Tox. 4; Skin Corr. 1A; H271, H302 + H332, H314 35 - 50 %
Acide nitrique	231-714-2	-	7697-37-2	7%	O, C, R 8 - R35	Ox. Liq. 3; Skin Corr. 1A; H272, H314

Pour le libellé complet des phrases-R mentionnées dans cette section, voir section 16
Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir section 16

4. PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation	En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau, L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: spasme, inflammation et œdème des bronches, inflammation et œdème du larynx, congestion pulmonaire.

Les symptômes et les indices de l'empoisonnement sont : sensation de brûlure, toux, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements, œdème pulmonaire. Les effets peuvent être retardées, Des doses importantes peuvent causer : Une transformation de l'hémoglobine en méthémoglobine, entraînant cyanose; une chute marquée de la tension, entraînant effondrement, coma et peut-être mort.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La nature des produits de décomposition n'est pas connu.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit frais. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Température de stockage recommandée: 2 - 8 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom Chimique	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base	Remarque
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	VME	1 ppm 1,5 mg/m ³	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)	Valeurs limites indicatives
Acide nitrique	7697-37-2	VLCT (VLE)	1 ppm 2,6 mg/m ³	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)	Valeurs limites indicatives

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage :

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0,11 mm

Temps de pénétration: 480 min

Matériel testé : Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail

sales@kcl.de, Methode test: EN374

Sigma-Aldrich - 349887 Page 5 de 8

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

Protection du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Le type d'équipement de protection doit être sélectionnée en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Peroxyde d'hydrogène

Aspect	Forme	Liquide clair
	Couleur	incolore
	Odeur	donnée non disponible
	Seuil olfactif	donnée non disponible
	pH	donnée non disponible
	Point de fusion/point de congélation	donnée non disponible
	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	donnée non disponible
	Point d'éclair	donnée non disponible
	Taux d'évaporation	donnée non disponible
	Inflammabilité (solide, gaz)	donnée non disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité		donnée non disponible
	Pression de vapeur	donnée non disponible
	Densité de vapeur	donnée non disponible
	Densité relative	donnée non disponible
	Hydrosolubilité	donnée non disponible
	Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
	Température d'autoinflammabilité	donnée non disponible
	Température de décomposition	donnée non disponible
	Viscosité	donnée non disponible
	Propriétés explosives	donnée non disponible
	Propriétés comburantes	donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Donnée non disponible
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Donnée non disponible
10.4 Conditions à éviter	Donnée non disponible
10.5 Matières incompatibles	Laiton, cuivre, poudres métalliques, fer et sels ferreux métaux alcalins, anhydride acétique, acétonitrile, alcools, acrylonitrile
10.6 Produits de décomposition dangereux	Autres produits de décomposition - donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	donnée non disponible
Corrosion cutanée/irritation cutanée	donnée non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	donnée non disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	donnée non disponible
Cancérogénicité	IARC: 3 - Group 3: N'est pas classé comme cancérigène pour l'Homme
Toxicité pour la reproduction	donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	donnée non disponible
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	donnée non disponible
Danger par aspiration	donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: donnée non disponible

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Foie - Irrégularités - Basé sur l'évidence de l'effet sur l'Homme

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocive par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Ingestion Peut être nocive par ingestion. Provoque des brûlures.

Peau Peut être nocive en cas d'absorption par la peau. Provoque des brûlures de la peau.

Yeux Provoque des brûlures des yeux.

Signes et Symptômes d'une Exposition

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau.

L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: spasme, inflammation et œdème des bronches, spasme, inflammation et œdème du larynx, congestion pulmonaire.

Les symptômes et les indices de l'empoisonnement sont : sensation de brûlure, toux, asthmatiforme, laryngite, insuffisance respiratoire, migraine, nausée, vomissements, œdème pulmonaire. Les effets peuvent être retardés, Des doses importantes peuvent causer : Une transformation de l'hémoglobine en méthémoglobine, entraînant cyanose; une chute marquée de la tension, entraînant effondrement, coma et peut-être mort.

Information supplémentaire

RTECS: donnée non disponible

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité	donnée non disponible
12.2 Persistance et dégradabilité	donnée non disponible
12.3 Potentiel de bioaccumulation	donnée non disponible
12.4 Mobilité dans le sol	donnée non disponible
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB	L'évaluation du caractère PBT / vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise / n'est pas menée
12.6 Autres effets néfastes	Nocif pour les organismes aquatiques.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	Éliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU	ADR/RID: 3264 IMDG: 3264 IATA: 3264
14.2 Nom d'expédition des Nations unie	ADR/RID: LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. IMDG: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S. IATA: CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	ADR/RID: 8
14.4 Groupe d'emballage	ADR/RID: III
14.5 Dangers pour l'environnement	ADR/RID: non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Donnée non disponible

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Acute Tox. Toxicité aiguë

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Ox. Liq. Liquides comburants

Skin Corr. Corrosion cutanée

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

C Corrosif

R 5 Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.

R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

O Comburant

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R35 Provoque de graves brûlures.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité